

L'EXPRESS DE DEUX-MONTAGNES

AUTOMNE/HIVER 2018

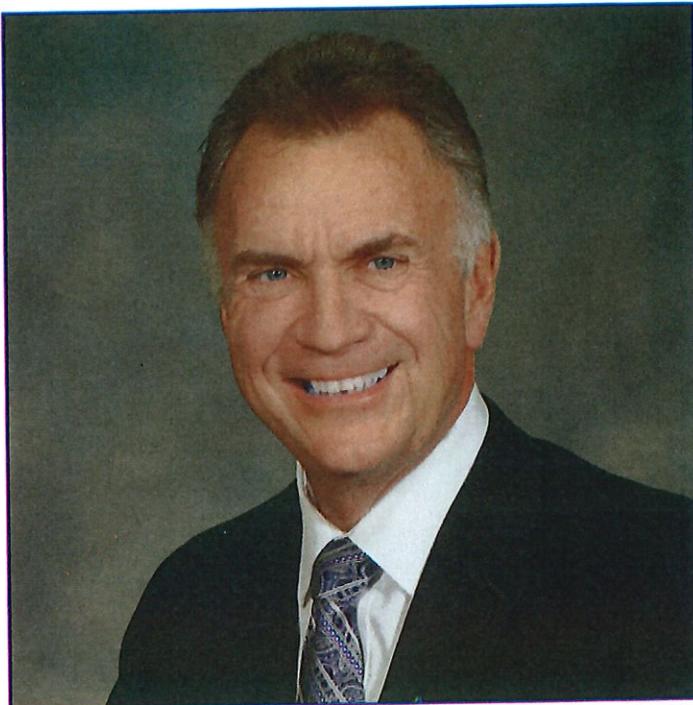
INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans ce numéro

Mot du maire	2
Développement économique..	2
Deux-Montagnes grandit et s'améliore	3
Une ville pour la famille	4
Deux-Montagnes en action.....	7
Deux-Montagnes vous informe	11
Vivre en sécurité à Deux-Montagnes.....	12
Sur la scène verte à Deux-Montagnes.....	14
Faits saillants.....	16



VILLE DE DEUX-MONTAGNES



Dans ce numéro de l'Express, vous trouverez plusieurs informations pertinentes permettant de constater la vitalité de notre belle ville.

Vous pourrez prendre connaissance des nouveaux paramètres urbanistiques développés pour l'avenir de notre ville.

Aussi, vous pourrez apprendre que la Ville de Deux-Montagnes se classe parmi les cent meilleures villes au Canada pour élever une famille.

Les nombreux activités et services présentés dans ce numéro permettent d'illustrer les raisons pour lesquelles, Deux-Montagnes est une ville reconnue nationalement.

Bonne lecture!
Denis Martin, maire

Développement économique

Deux nouveaux plans particuliers d'urbanisme pour Deux-Montagnes

La Ville de Deux-Montagnes a adopté, à l'été 2018, deux nouveaux plans particuliers d'urbanisme (PPU).

Il s'agit de deux PPU qui couvrent les deux aires TOD (Transit Oriented Development) de Deux-Montagnes : le PPU Grand-Moulin et le PPU de la Gare de Deux-Montagnes.

L'adoption de ces deux PPU s'imposait, notamment parce que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a fait passer la densification de 40 à 60 logements à l'hectare au printemps dernier dans son plan métropolitain d'aménagement.

En outre, la MRC est en voie d'adopter un nouveau schéma d'aménagement. Dans ce schéma, la MRC de Deux-Montagnes exigera des municipalités de poursuivre leurs efforts de densification à l'intérieur de la zone urbaine et plus particulièrement à proximité des infrastructures et des services structurants tels les stations de train.

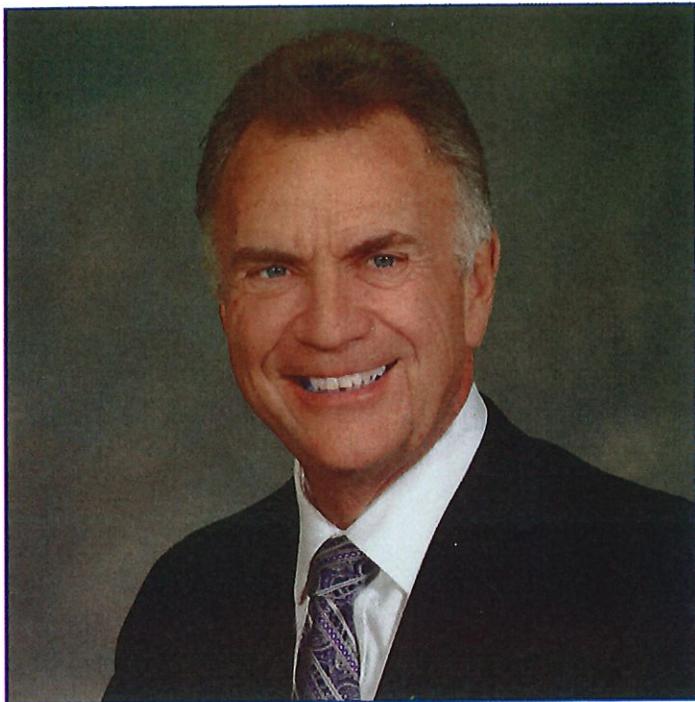
La Ville de Deux-Montagnes a procédé à des consultations publiques et des focus group auprès des citoyens et divers commerçants. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et les élus du conseil municipal ont également participé à des

rencontres de réflexion. La Ville a également confié deux mandats distincts à deux firmes d'urbanisme pour l'assister dans sa réflexion.

Aux termes de ces diverses rencontres et consultations publiques, la Ville de Deux-Montagnes a déposé puis adopté deux nouveaux PPU. On peut dire grosso modo que ceux-ci viennent établir des zones de densifications plus intenses à proximité immédiate des gares et sur certains axes majeurs (Chemin d'Oka, boul. Deux-Montagnes, boul. des Promenades, etc.).

Divers paramètres viennent encadrer la maîtrise foncière de ces pôles et axes structurants. Les promoteurs devront répondre à diverses exigences dans le réaménagement des aires TOD. La Ville de Deux-Montagnes veut aussi améliorer les accès à l'eau et aux services de proximité.

Ces outils urbanistiques permettront de préserver et améliorer le caractère distinctif de Deux-Montagnes tout en respectant les principes urbanistiques et de développement durable édictés par le gouvernement du Québec, la CMM et la MRC.



The stories and features in this latest issue of Express truly highlight our wonderful city in all its vitality.

Among other things, you can have a look at the new urban planning parameters we've developed to move our city forward in the future.

Another piece of news we can all be very proud of is that the City of Deux-Montagnes is now ranked as one of the 100 best cities in Canada to raise a family.

All the varied activities and services you can read about here are a perfect illustration of why Deux-Montagnes enjoys a nationwide reputation.

With best wishes,
Mayor Denis Martin

Economic development

Two new Deux-Montagnes special urban planning programs

This summer, the City of Deux-Montagnes adopted two new special urban planning programs or *plans particuliers d'urbanisme* (PPUs).

The two PPUs – the *PPU Grand-Moulin* and *PPU de la Gare de Deux-Montagnes* – concern the two Transit Oriented Development (TOD) areas around the city's train stations:

Adoption of the two PPUs was necessary mainly because of the higher residential density – now 60 dwellings per hectare, instead of 40 – approved last spring under the Montreal Metropolitan Community's land use and development plan (PMAD).

Meanwhile, the Deux-Montagnes RCM will soon adopt a new land use planning and development plan of its own. This will require municipalities to continue their efforts to achieve higher residential density within their respective urban areas and more specifically in areas close to structurally important services such as train stations.

The City of Deux-Montagnes has held public consultations and focus groups with residents and local merchants. The city's advisory planning committee (CCU) and municipal

councillors have also taken part in these meetings and discussions.

The city has commissioned two urban planning firms to assist with ideas and input as well.

Following these meetings and public consultations, the City of Deux-Montagnes tabled and adopted two new PPUs. Broadly speaking, these will establish higher-density zones close to the train stations and along some major roadways (including Chemin d'Oka, Boulevard Deux-Montagnes, and Boulevard Promenades).

Various parameters will regulate control over properties around and along these structurally crucial hubs and routes. Developers with proposals for the TOD areas will have a variety of requirements to meet. The City of Deux-Montagnes also intends to improve access to waterfronts and local services.

These urban planning tools will preserve and enhance the distinctive character of Deux-Montagnes while respecting the land use and sustainable development planning principles enacted by the Quebec government, MMC, and RCM.